

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7382 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE RÈGLEMENT CONCERNANT
LA REVENDICATION DE LA RÉSERVE DE ROCKMONT**

Attendu que, le 15 avril 2010, la Nation huronne-wendat a déposé auprès du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (maintenant le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (le « Ministère ») une revendication particulière concernant la réserve de Rockmont (la « Revendication »);

Attendu que, par lettre datée du 10 avril 2013, le Ministère a accepté la Revendication pour fins de négociation;

Attendu que, par sa résolution #6432 datée du 17 juillet 2013, le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) acceptait de négocier la Revendication;

Attendu que, par lettre datée du 16 janvier 2023, le Ministère a transmis une offre de règlement de la Revendication au montant de 148 949 608 \$ (l'Offre de Règlement);

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE

TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7382 SÉANCE DU 27 mars 2023

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE RÈGLEMENT CONCERNANT
LA REVENDICATION DE LA RÉSERVE DE ROCKMONT**

Attendu que, le CNHW est d'accord à poursuivre la négociation d'un règlement de la revendication sur la base de l'Offre et que, lorsque le projet d'entente de règlement sera finalisé, ce dernier la soumettra à un référendum des membres de la Nation huronne-wendat.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, appuyé par le Chef familial René Picard, et **résolu** :

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) accepte de poursuivre la négociation du règlement de la revendication sur la base de l'Offre de règlement de 148 949 608 \$;
- **Que** le CNHW mandate la direction des Services juridiques pour négocier un projet d'entente de règlement de la Revendication;
- **Que** ce projet d'entente soit soumis au CNHW;
- **Qu'à** la suite de la finalisation d'un projet d'entente de règlement à la satisfaction du CNHW, ce projet soit soumis aux membres de la Nation huronne-wendat par référendum.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND